

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

MINEDU-NC

Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles (PAAF)

Financement : Crédit IDA N°7284-ZR

**TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT D'ASSISTANCE
TECHNIQUE POUR L'ADAPTATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE
SCOLAIRE GLOBALE POUR LA REDUCTION DES VIOLENCES EN MILIEU
SCOLAIRE DANS CINQ (5) PROVINCES CLES DANS LE CADRE DU PROJET
D'APPRENTISSAGE ET D'AUTONOMISATION DES FILLES (PAAF) EN RDC**

ZR-PAAF-467331-CS-CQS

JANVIER 2025

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Trente-cinq pour cent des femmes dans le monde ont survécu à des violences physiques et/ou sexuelles causées par leurs partenaires intimes ou d'autres acteurs (OMS 2013). La Banque mondiale reconnaît que la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), partout dans le monde, est essentielle pour combler les écarts de promotion et d'épanouissement entre les hommes et les femmes, produire un impact durable sur la pauvreté, et favoriser la réalisation d'une croissance économique durable qui profite à tous.

Dans le même sens, les adolescentes et les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables, et l'engagement de la communauté locale dans les pratiques de gestion des écoles n'est pas suffisant pour réduire cette omniprésence. Parmi les filles âgées de 15 à 19 ans, 38 % ont subi des violences physiques et 16 % des violences sexuelles¹. Dans le même sens, plus qu'un milliard d'enfants subissent des cas de violences physiques, psychologiques, ou sexuelles chaque année. Ces cas de violences et d'abus peuvent avoir lieu à l'école, sur la route de l'école ou dans les espaces privés et publics, mais les estimations pour le milieu scolaire indiquent que plus d'un tiers des enfants inscrits à l'école sont affectés par les abus et les violences. Les violences engendrent un impact très négatif sur le bien-être et la performance scolaire des enfants qui les vivent. Par exemple, les enfants affectés par les violences sexuelles ont une plus grande tendance à abandonner leurs études, et les filles en particulier courent un plus grand risque de violences sexuelles et leurs conséquences, telles que les grossesses non-désirées, le mariage précoce, et la transmission des infections sexuellement transmissibles.

Ainsi, le ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté (MINEDU-NC) a bien conscience que le secteur éducatif en République Démocratique du Congo (RDC) doit répondre aux risques de VBG, notamment les risques d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) et le harcèlement sexuel (HS), ainsi que les risques de violences faites aux enfants, qui peuvent être bannis du milieu scolaire, afin de rendre l'environnement scolaire le plus sûr et le plus équitable possible. Ces risques peuvent être identifiés dans le contexte des relations entre l'enseignant et l'élève, entre les enseignants, et entre les élèves eux-mêmes, tels que les cas d'échange de rapports sexuels pour les notes, le ciblage des élèves filles pour les tâches ménagères à la maison d'un enseignant et les cas de harcèlement sexuel dans le cadre scolaire entre les enseignants.

Les normes environnementales et sociales de la Banque (NES)³ contiennent des exigences spécifiques relatives à l'identification et à l'évaluation des risques et impacts environnementaux et sociaux associés aux projets financés par la Banque mondiale comme suit :

- NES no. 1 : Évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ;
- NES no. 2 : Emploi et conditions de travail ;
- NES no. 4 : Santé et sécurité des populations ;
- NES no. 10 : Mobilisation des parties prenantes et information.

Les présents termes de référence (TDR) sont élaborés pour servir au recrutement d'une assistance technique pour l'adaptation et la mise en œuvre de l'approche scolaire globale pour la réduction des violences en milieu scolaire y compris les VBG ainsi que les approches d'écoles sûres, spécifiquement dans et autour des écoles secondaires, qui sera chargée d'appuyer le MINEDU-NC dans l'adaptation et déploiement de ces approches dans les zones de mise en œuvre du PAAF.

2. CONTEXTE DU PROJET

Le projet d'apprentissage et d'autonomisation des filles de la RDC (PAAF- P178684) sera mis en œuvre sur une période de cinq ans et sera mis en œuvre dans les dix provinces où le ministère de l'Education Nationale et

¹ Données des enquêtes démographiques et de santé (EDS) 2013-14 de la RDC

³<http://documents.worldbank.org/curated/en/383011492423734099/pdf/114278-WP-REVISED-PUBLIC-Environmental-and-Social-Framework.pdf> ; <http://documents.worldbank.org/curated/en/980231548455362302/pdf/ESF-Guidance-Note-10-Stakeholder-Engagement-and-Information-Disclosure-French.pdf>.

Nouvelle Citoyenneté (MINEDU-NC) avait mis en œuvre le projet PERSE (P172341) dans les écoles primaires, en mettant l'accent sur cinq provinces où les taux nets de scolarisation secondaire des filles sont les plus faibles.² Le projet mettra en place les éléments de base (actuellement manquants dans le Cycle d'Éducation de Base et les humanités ou enseignement secondaire) pour créer un environnement d'apprentissage efficace et promouvoir les connaissances, les compétences et les changements de comportement nécessaires pour rendre l'enseignement plus efficace et les écoles sûres, inclusives et exemptes d'EAS/HS, et pour fournir une éducation en matière de santé sexuelle et reproductive et de gestion de l'hygiène menstruelle dans le curriculum des écoles secondaires et par le biais d'activités parascolaires.

Le projet comprendra des interventions transversales à travers différentes composantes. Il s'agit notamment de tirer parti de la technologie pour renforcer la mise en œuvre et le suivi des activités du projet, de promouvoir l'engagement des citoyens et de soutenir les processus d'enseignement et d'apprentissage au niveau de l'école; et d'adopter une approche multidimensionnelle pour combler l'écart entre les sexes. Il soutiendra également l'inclusion des enfants handicapés grâce à des investissements en capital dans la réhabilitation et la construction, et à des interventions douces, telles que la formation des enseignants et le renforcement des programmes d'études.

La sous-composante 2.3 du PAAF vise à promouvoir l'engagement des citoyens et des environnements éducatifs sûrs et inclusifs. Les objectifs de cette sous-composante sont de renforcer la voix et la participation des bénéficiaires tout au long de la mise en œuvre du projet, et de promouvoir des environnements éducatifs sûrs et inclusifs pour les filles grâce à la mise en place d'un cadre de responsabilisation et de réponse et de mesures visant à prévenir la violence à l'égard des enfants à l'école.

En ce qui concerne le cadre de responsabilisation et de réponse à la VBG et à l'EAS/HS, le projet adaptera et capitalisera sur les mesures d'atténuation des risques, de prévention et de réponse en matière d'EAS/HS élaborées et mises en œuvre dans le cadre d'une autre opération en cours financée par la Banque (PERSE, 172341).

Afin de prévenir la violence à l'égard des enfants dans les écoles, y compris la VBG et l'EAS/HS, et de promouvoir un environnement sûr et inclusif pour les filles et les enseignantes, le projet financera des assistances techniques pour soutenir le développement / l'adaptation d'un modèle/approche scolaire complet/globale ainsi que son opérationnalisation dans environ 600 écoles publiques du Cycle Terminal d'Éducation de Base (CTEB) et les humanités (écoles secondaires publiques) dans les cinq principales provinces cibles, par le renforcement de capacités et des campagnes de sensibilisation ciblant les enseignants, les élèves et les membres de la communauté, ainsi que par la production et la distribution de ressources documentaires. Le projet appuiera également la création de clubs pour filles dans environ 2 000 écoles publiques du CTEB et les humanités dans les cinq principales provinces cibles. Au sein de ces clubs, un programme d'enseignement des compétences nécessaires à la vie courante sera élaboré et mis en œuvre. Les clubs feront également appel à des femmes de la communauté pour qu'elles s'impliquent dans les écoles afin de soutenir les jeunes filles et les femmes, y compris les enseignantes.

L'approche scolaire globale reconnaîtra les défis des systèmes scolaires traditionnels, où les écoles sont des lieux où les enfants apprennent à passer des examens en mémorisant ce que l'enseignant écrit au tableau, où les enfants sont censés obéir à leurs enseignants et rester silencieux à moins qu'on ne leur parle; où les enfants apprennent à craindre d'enfreindre les règles et les conséquences, où les écoles fonctionnent en intimidant et en humiliant les enfants pour qu'ils se conforment à ce qui est exigé d'eux.

L'approche globale reconnaîtra plutôt que les adultes ont un rôle important à jouer dans l'orientation du développement des enfants, mais qu'un changement est également nécessaire dans la façon dont cela est fait,

² Les cinq principales provinces cibles sont l'Ituri, le Kasaï, le Kasaï central, le Kasaï oriental et le Sud-Kivu. Les autres provinces sont Kinshasa, Kongo Central, Kwilu, Nord-Kivu et Lomami. Ensemble, ces 10 provinces sont les mêmes que celles couvertes par l'opération financée par la Banque qui soutient la politique gouvernementale de gratuité de l'école primaire (EESSE, P172341).

afin que les adultes aident l'enfant à apprendre en répondant aux besoins de développement de l'enfant dans son ensemble, favorisant le développement cognitif, social et éthique des enfants.

L'approche scolaire globale va :

- créer des expériences, des environnements et des relations qui permettent aux enfants de s'épanouir et de découvrir leur plein potentiel. Il plonge les enfants dans une culture qui valorise leur humanité, nourrit leur individualité et libère leur intelligence. Une bonne école est un endroit où les enfants découvrent leurs passions. C'est un endroit où les enfants développent la définition de soi, la confiance en soi et l'assurance en soi, ainsi que la conviction qu'ils peuvent apporter une contribution utile à leur communauté et à leur pays ;
- être dirigée par des enseignants visionnaires qui apprécient que l'éducation aille au-delà de ce qui se passe en classe. Il est dirigé par des personnes qui ont une vision pour une société meilleure et comprennent le rôle d'une école dans l'influence des valeurs qui imprègnent leur communauté ;
- fonctionne selon une mission partagée et des valeurs et normes déclarées publiquement. Il met en avant des idées progressistes sur la justice sociale, les droits de l'homme et les aspirations plus larges de la nation. Il se considère comme le dépositaire de l'espoir de la communauté, où les membres de la communauté vont pour découvrir et nourrir le meilleur d'eux-mêmes ;
- avoir des politiques pratiques et des mécanismes opérationnels fidèles à la mission de l'école. Elle crée des mécanismes et des structures pour institutionnaliser les valeurs auxquelles elle croit. Elle est gérée avec efficacité et sur des principes solides qui guident les processus décisionnels quotidiens. Une bonne école est inclusive et crée des occasions de participation pour toutes les parties prenantes ;
- présente l'apprentissage comme une entreprise qui dure toute la vie. Il permet aux enfants de grandir et les aide à découvrir un système de valeurs qui peut être leur boussole dans le monde. Une bonne école est notre espoir collectif de bâtir une nation compatissante, réfléchie et plus sage.

L'approche globale veillera à ce que l'école soutienne des choses telles que la discipline non violente, la participation des élèves à la prise de décision, les méthodes d'enseignement compatissantes et créatives. L'approche offrira une variété d'initiatives à l'échelle de l'école qui feront participer tout le monde (les enseignants, le personnel de l'école, les élèves, les participants et les autres membres de la communauté) à des choses telles que le renforcement de la relation entre les élèves et les enseignants, la facilitation d'une participation significative des élèves et l'augmentation du rôle de l'administration scolaire. L'approche sera positive et inspirante, et conçue pour s'intégrer dans les structures scolaires existantes.

3. CONTEXTE NATIONAL DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG)

La RDC est classée à la 151^e place sur 170 pays³ dans l'indice de l'inégalité de genre pour l'année 2021⁴. Cet indice évalue les lacunes nationales par rapport au genre en utilisant des critères liés à l'économie, la politique, l'éducation, et la santé. Tandis que certains objectifs importants ont été réalisés dans les secteurs de la santé et de l'éducation, des inégalités socioculturelles persistantes limitent la participation des femmes à la vie sociale et économique ainsi qu'aux processus de prise de décision publics. Seulement 40,3 pour cent des femmes adultes ont atteint au moins un niveau d'éducation secondaire en comparaison à un taux de 69,1 pour cent des hommes. Malgré des changements positifs dans le Code de la Famille en 2016, qui ont libéralisé l'accès à la terre pour les femmes et élevé l'âge minimum de mariage pour les filles de 15 à 18 ans, les femmes continuent à faire face à la discrimination quant à leur participation au travail ainsi que leur accès à l'héritage et à la propriété des biens qu'elles comprennent la majorité des travailleurs dans le secteur agricole, par exemple⁵.

³ Avec une note de 0.601.

⁴ <https://hdr.undp.org/data-center/specific-country-data#/countries/COD>

⁵ 1-2-3 Survey on Employment, the Informal Sector, and Household Living Conditions (2013-2014).

Les VBG représentent un obstacle important à la pleine participation des femmes à la vie sociale et économique en RDC et restent liées à la violence et l'insécurité dans le pays. Les taux de prévalence pour les VBG en RDC sont très élevés. Globalement, 52 pour cent de toutes les femmes de 15-49 ans ont rapporté qu'elles ont vécu des violences physiques (par n'importe quel agresseur)⁶ tandis que 27 pour cent ont subi des violences sexuelles.⁷ En comparaison, l'OMS estime que le taux moyen global pour les violences faites aux femmes reste à 35,6 pour cent, et le taux moyen régional pour l'Afrique est estimé à 37,7 pour cent.⁸ Quant aux violences entre partenaires intimes (VPI), 45,9 pour cent des femmes, qui n'ont jamais été mariées, ont subi des violences physiques, 36,6 pour cent des violences émotionnelles, et 25,5 pour cent des violences sexuelles. Environ la moitié des femmes qui subissent des incidents de Violence entre les Partenaires Intimes (IPV) (49,6 pour cent) vivent des fractures, blessures, brûlures, et entorses suite aux agressions de leurs partenaires.⁹

Quant aux violences en milieu scolaire, les données limitées et disponibles démontrent que les élèves en RDC courent des risques de violences physiques, émotionnelles, et sexuelles. En ce qui concerne les violences physiques, selon l'Étude démographique et de santé pour la RDC en 2014, plus de 25 pour cent des adultes enquêtés croient que le recours aux punitions corporelles est justifié par le souci d'élever et éduquer un enfant de façon correcte et adéquate, et 68 pour cent des enfants de 1-14 ans sont punis à travers l'agression psychologique tandis que 71 pour cent sont punis physiquement à la maison. Quant aux violences sexuelles, comme noté ci-dessus, 1 sur 4 femmes en RDC ont subi des violences sexuelles ; parmi ces cas, 14,4 pour cent ont rapporté que l'incident a eu lieu avant l'âge de 15 ans, et un pour cent a rapporté que l'agresseur a été un enseignant. La recherche qualitative additionnelle indique que les mères s'inquiètent que leurs filles aillent tomber enceintes à travers des rapports non-consensuels, soit par des garçons ou des enseignants à l'école, ce qui suggère l'ampleur perçue des rapports sexuels forcés.¹⁰

4. OBJECTIFS

L'objectif général de ce travail consistera à appuyer le PAAF dans la conception et l'adaptation (anglais-français) au contexte de la RDC du modèle de l'approche scolaire globale visant à créer un environnement d'apprentissage sans violence dans lequel les élèves développent leurs compétences et leur confiance en eux pour grandir dans les écoles publiques au CTEB et les humanités (écoles secondaires publiques) cibles en RDC.

L'objectif spécifique de ces TdR est de soutenir l'élaboration d'un modèle d'approche globale et de son opérationnalisation dans 600 écoles publiques du CTEB et les humanités dans les cinq principales provinces cibles. Le projet souhaite encourager l'adaptation au contexte de la RDC d'un modèle d'approche globale déjà mis en place avec succès par des institutions étatiques avec l'appui d'organisations de la société civile dans des écoles publiques d'autre pays (de préférence en Afrique centrale).

Le projet prévoit d'adapter l'approche appelée « The Good School Toolkit » développée et mise en œuvre en Ouganda par l'ONG Raising Voices et le ministère de l'Éducation et dont les guides et manuels de formation pour les niveaux primaires et secondaires sont disponibles en ligne (primaire ; <https://raisingvoices.org/children/the-good-school-toolkit/good-school-toolkit-primary-schools/>, et secondaire : <https://raisingvoices.org/children/the-good-school-toolkit/good-school-toolkit-secondary-schools/>).. Les suggestions d'utilisation d'autres méthodes sont les bienvenues à condition que celles-ci aient été utilisées avec succès et se soient révélées efficaces lors des évaluations d'impact.

5. MANDAT ET TACHES DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

⁶ Au moins une fois depuis l'âge de 15 ans (DHS 2014).

⁷ Dont 16 pour cent dans les douze derniers mois (DHS 2014).

⁸ World Health Organization, *Global and regional estimates of violence against women: prevalence and health effects of intimate partner violence and non-partner sexual violence*, Geneva (2013).

⁹ DHS 2014.

¹⁰ Promundo 2014.

Les activités de l'approche globale dans les écoles dans le cadre du projet devront prendre en compte et contribuer à la mise en œuvre des principes suivants :

- a. *Veiller à un environnement d'apprentissage favorable* : faire participer les parties prenantes de l'éducation de l'enfant (élèves, personnel enseignant, parents/communauté, administration) où chacun a le sentiment de jouer un rôle
- b. *Promouvoir la discipline positive* : veiller à des principes fondés sur les droits des enfants à un développement sain, à la protection contre la violence et à la participation à leur apprentissage.
- c. *Axer son action sur les survivant(e)s* : Privilégier une approche de prévention et d'atténuation des VBG, et de lutte contre celles-ci, à travers un prisme axé sur les survivant(e)s et le respect de la confidentialité et sécurité les concernant, en les reconnaissant comme principaux décideurs pour leurs propres soins et en les traitant avec considération, dignité et respect pour leurs besoins et souhaits.
- d. *Mettre l'accent sur la prévention* : Adopter des approches fondées qui visent à identifier les principaux risques du VBG et d'EAS/HS liés au projet et à contribuer à la mise en place des mesures pour les prévenir ou les réduire au minimum.
- e. *Assurer l'appui aux survivant(e)s* : Veiller à ce que le projet dispose d'un protocole de référencement fonctionnel basé sur une cartographie des services VBG à jour et capable d'offrir une prise en charge des survivant(e)s choisissant d'approcher les services. Le paquet minimum des services devra inclure la prise en charge médicale, psychosociale et juridique, en conformité avec les directives nationales et les bonnes pratiques internationales¹¹ et offrir aux survivant(e)s rapportant un incident lié au projet le référencement vers le MGP du projet.
- f. *S'appuyer sur des données factuelles* : Formuler des approches s'appuyant sur la recherche et les bonnes pratiques nationales et internationales portant sur la façon de lutter efficacement contre les violences faites aux enfants en milieu scolaire y compris les VBG et l'EAS/HS.
- g. *Permettre un suivi et un apprentissage continu* : Faire en sorte que l'approche intègre un mécanisme de suivi et une analyse régulière afin de surveiller l'efficacité des stratégies et de renforcer les connaissances sur ce qui fonctionne pour prévenir, atténuer et répondre à la VBG et l'EAS/HS dans le cadre du projet.

Les tâches de l'intervention de partenaire assistant technique seront structurées en deux phases :

Phase 1 – 1ère phase préparatoire d'une durée de six mois (entre Mai 2025 à Octobre 2025) :

- a. Participer activement au processus de préparation de l'adaptation des manuels et des supports visuels de l'approche « Good School Toolkit » au contexte de la RDC. Accompagner le ministère ainsi que l'équipe de gestion du projet dans la prise de décision sur les documents à traduire en français, dans les langues locales en utilisant les leçons tirées de l'expérience précédente dans l'adaptation de l'approche, dans la collecte d'informations auprès des informateurs communautaires clés par une consultation communautaire dans les cinq provinces prioritaires (Mai – Juillet 2025). Le ministère est appelé à produire avec l'appui de l'AT : le module comportant des intitulés de chaque thématique, les activités y afférentes, le temps alloué à chaque thématique, les notes de l'adaptation des activités y compris la description des ressources d'accompagnement/documents à développer, les illustrations, ...
- b. S'inspirer des études récentes menées sur la mise à l'échelle de l'approche scolaire globale en Ouganda. Cela permettra de tirer les leçons appropriées et d'ajuster les protocoles ainsi que les outils en conséquence.

¹¹ Les services devront respecter, entre autres, les standards préconisés dans les ressources suivantes : Protocole national de référence légale des survivants de violences sexuelles (Ministère de la sante publique et Programme national de la santé de la reproduction, RDC, 2012) ; Module de formation des prestataires des soins de santé dans la prise en charge des survivants/victimes des violences sexuelles et basées sur le genre (Ministère de la sante publique et Programme national de la santé de la reproduction, RDC, 2012) ; Gestion clinique des victimes de viol (Organisation mondiale de la santé, 2009) ; La prise en charge des enfants ayant subi des violences sexuelles en situations de crise humanitaire : Guide destiné aux prestataires de services de santé et de services psychosociaux (UNICEF et IRC, 2012) ; Directives relatives à la gestion inter-agence des cas de violence basée sur le genre (IASC, 2017) ; et Normes minimales pour la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence (UNFPA, 2015).

- c. Participer et co-diriger un atelier pour adapter les supports au contexte de la RDC avec les principales parties prenantes du projet et du domaine de l'éducation en RDC. (Août 2025).
- d. Accompagner le projet dans la planification de la formation des formateurs et la prise de décision sur les critères de sélection des formateurs en utilisant les leçons tirées de l'expérience dans la mise en œuvre de l'approche globale par d'autres acteurs étatiques ou de la société civile (Aout-Septembre 2025).
- e. Faciliter la formation des maîtres formateurs du noyau central et noyaux provinciaux pour leur permettre d'être en charge de la mise en œuvre de l'approche scolaire globale. (Septembre 2025). Le ministère de l'EDU-NC pourra se servir de ce pool des formateurs des formateurs comme de compétences acquises quand il voudra porter à l'échelle l'approche.
- f. Aider le Ministère et ECP à la planification, la préparation et l'implémentation de l'approche globale au sein des établissements cibles (600) en coordonnant notamment l'action avec les acteurs scolaires et communautaires. (Octobre 2025)

Phase 2 – 2ème phase de la mise en œuvre d'une durée de 23 mois (entre novembre 2025 à Septembre 2027) :

- a. Offrir un soutien technique régulier au cours de la première année de mise en œuvre de l'approche Globale dans les 300 écoles ciblées dans les 5 provinces prioritaires du PAAF. Il est attendu que l'AT couvre, mais ne se limite pas, aux activités mentionnées dans la liste ci-dessous :
 - Visites de supervision de la mise en œuvre de l'approche par la coordination de l'AT sur une base semestrielle
 - Assistance technique fournie aux protagonistes par leurs superviseurs basés au niveau provincial préalablement formés par l'AT sur une base mensuelle
 - Suivi de la réalisation des indicateurs établis par le M&E basé au niveau provincial sur une base mensuelle
 - Soutenir le ministère pour des ateliers de formation des protagonistes clés de l'approche globale dans les écoles, un contact régulier avec les parties prenantes et les personnes responsables de la mise en œuvre, ...
 - Former spécifiquement les personnes concernées à l'écoute et à la collecte des témoignages des victimes, tout en s'appuyant sur les mécanismes existants pour signaler les cas de violence rapportés. Ce processus doit inclure la protection de l'identité des victimes.
 - Visites de supervision conjointe avec le personnel provincial du ministère ou noyau provincial formé (une fois tous les trois mois) et sur une base semestrielle (une fois tous les six mois) en coordination avec le personnel national (noyau central formé) du ministère
- b. Co-Faciliter un atelier (au cours du mois de juillet 2026) pour faire le bilan de la première année de mise en œuvre et examiner l'efficacité de l'approche, relever les défis et faire des plans pour y répondre pendant la deuxième phase de la mise en œuvre.
- c. Offrir un soutien technique régulier au projet lors du démarrage de la mise en œuvre de la deuxième année de la mise en œuvre dans les 300 nouvelles écoles ciblées dans les 5 provinces prioritaires du PAAF (Octobre 2026 à juin 2027).
- d. Préparer un rapport combiné des leçons apprises lors de la mise en œuvre avec des recommandations au ministère de l'Éducation pour les mises en œuvre futures (Juillet à Septembre 2027).

6. LIVRABLES

Les livrables attendus de l'Assistance technique sont décrits ci-après :

No.	Description du livrable	Échéance
1	Note méthodologique et Plan de travail avec calendrier	Mai 2025

No.	Description du livrable	Échéance
2	Draft du module de l'approche « Good School Toolkit » adaptée à la RDC traduit en français	Mai- Juillet 2025
3	Draft du module intégrant les inputs de l'ECP et de la Banque	Août 2025
4	Module consolidé et autres supports de l'approche	Août - Septembre 2025
5	Plan de mise en œuvre de l'approche globale	Août 2025
6	Rapport de constitution et formation du noyau central des formateurs des formateurs et des pools des maîtres formateurs provinciaux et locaux	Août 2025
7	Mise en œuvre de l'approche (phase I) Mise en œuvre de l'approche (phase II)	Novembre 2025 Octobre 2026
8	Rapports trimestriels de supervision de la mise en œuvre de l'approche	Décembre 2025 Avr, Juil, Oct, Déc 2026, Avril, Juillet 2027
9	Rapports de l'atelier bilan de la mise en œuvre de l'approche et capitalisation des apprentissages	Aout 2026
10	Documentation des améliorations de l'approche Note méthodologique et Plan actualisés de mise en œuvre de l'approche	Aout à Septembre 2026
11	Rapport final des leçons apprises lors de la mise en œuvre avec recommandations au ministère de l'Éducation pour les mises en œuvre futures.	Juillet à Septembre 2027

7. OBLIGATIONS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le partenaire d'assistance technique reste responsable des tâches décrites dans ces termes de référence. L'approbation finale de tous les documents par le PAAF ne dégage pas sa responsabilité vis-à-vis des conséquences de ses éventuelles erreurs. Le Partenaire est réputé être assuré pour la couverture de ses risques. Le Partenaire aura pour obligation de garder le secret professionnel par rapport à toute information recueillie pendant la réalisation de ses tâches.

8. OBLIGATIONS DU MINEDU-NC

Le MINEDU-NC mettra à la disposition de partenaire d'assistance technique toutes les informations techniques sur le PAAF et tout autre document nécessaire en sa possession pour le bon déroulement de la mission.

9. DUREE ET MODALITES DE REALISATION DES PRESTATIONS

La durée totale de l'intervention de Partenaire sera organisée sur une période de Mai 2025 à Septembre 2027 avec deux phases respectivement d'adaptation des matériels de l'approche et de la première et deuxième année de mise en œuvre:

- Une phase de cinq mois de la préparation (Phase 1).
- Une phase de la mise en œuvre (Phase 2) qui incluent les étapes suivantes :
 - a) la première année avec les 300 premières écoles

- b) étape transitoire de capitalisation des leçons apprises
- c) la deuxième année de la mise en œuvre avec les 300 écoles de la deuxième cohorte

Cette intervention s'effectuera sous la supervision de l'UES au sein de l'ECP et en coordination avec la Banque mondiale.

10. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le prestataire doit :

1) Expérience d'adaptation de l'approche globale

- Avoir au moins 15 ans d'expériences dans le travail sur la prévention de la violence en milieu scolaire y compris celle de la violence basée sur le genre dans un pays à revenu faible ou intermédiaire, de préférence en Afrique centrale (géographiquement et culturellement proche de la RDC) ;
- Disposer d'une méthodologie existante sur la prévention de la VBG dans le CTEB et les humanités (écoles secondaires) ciblant les élèves, les enseignants et les membres/parents de la communauté ; une recherche menée avec un partenaire académique expérimenté dans la prévention de la violence prouvant l'efficacité de la méthodologie serait un atout supplémentaire ;
- Avoir de l'expérience dans la mise en œuvre de la méthodologie avec le ministère de l'Éducation en Afrique subsaharienne ;
- Avoir de l'expérience dans l'utilisation de la méthodologie dans un autre pays, y compris la traduction et l'adaptation de documents (de préférence un pays d'Afrique centrale avec un contexte humanitaire) ;
- Avoir une équipe d'experts ayant des connaissances et une expérience dans l'utilisation de l'approche capable de s'appliquer en RDC.

2) Compétences techniques exigées au sein de l'équipe de l'Assistance

- Experts avec des connaissances et de l'expérience avérée en matière de transformation sociale en RDC
- Psychologues ayant de l'expérience de la prise en compte de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent en milieu scolaire
- Pédagogues ayant de l'expérience avérée en pédagogie positive sensible au genre
- Experts en prévention du VBG, en mobilisation communautaire sur des questions liées au VBG ou aux normes sociales discriminatoires dans le contexte de la RDC